

MUR 1771

Soixante-troisième

LETTRE OUVERTE
aux Ecrivains de Belgique

Solstice de l'été 1968.

Mes chers confrères,

J'ai eu très peur. Si les Belges se divisent en coqs et en lions, sans compter les Bruxellois animalement imprécis il est un totem qui les réunit tous, j'entends les doux ovinés immortalisés par Panurge. Ils ont, comme vous le savez, la curieuse manie de toujours suivre le mouvement. Or, vous ne l'ignorez pas, l'Europe bouge. Ci et là, le vieil édifice montre des lézardes et l'on pouvait craindre que, stimulés par l'exemple, les Belges se révoltassent. Certes, il y eut quelques remous dans plusieurs secteurs, comme pour affirmer à la face du monde que notre vocation européenne l'emporte parfois sur nos penchants folkloriques. Mais tout s'est résorbé dans le calme et dans la dignité, si j'ose me servir d'un terme auquel les gens en place attachent une compréhensible attention.

Comme je vous le disais, j'ai eu chaud. Pensez donc, si, pris d'émulation, nos poètes s'étaient mis en branle? L'imagination aidant, je les voyais déjà, brandissant plumes et stylos comme des tomahawks, occuper le palais vétuste de feu le prince d'Orange et monter à l'assaut des bureaux où labourent les fonctionnaires de la direction des lettres. En effet, sauf les oiseaux rares introduits

dans la collection poétique de Pierre Seghers, grâce aux efforts de Roger Bodart, solidement étayés par nos francs belges, nos poètes sont mécontents. Exclus de cette faveur, ils se trouvent devant un choix cruel : enfouir leurs oeuvres dans un tiroir ou les publier à leurs frais. Or, la jeunesse est bouillante et les poètes, même chauves, sont d'éternels joveux... Oui, je les voyais passer à l'attaque, car si l'exemple du mouton s'impose, il ne faut oublier ni le coq ni le lion. L'apparition de ce fauve vous étonne-t-elle ? Malgré l'étanchéité sans cesse renforcée de la cloison ethnique, de condamnables malices s'y infiltrent insidieusement. Que, pour illustrer son oeuvre, un poète exhibe trois mâles parfaitement constitués et privés des correctifs usuels à l'oeuvre du Divin Créateur, tel un modeste caleçon, voilà qui est troublant, plus troublant même pour la vue que ses oeuvres pour l'ouïe. Inquiétante Flandre ! On pense à ce brave Conscience qui se vantait de n'avoir jamais fait rougir une vierge.

Par bonheur, nous n'en sommes pas là. Personne n'a expulsé M. Remiche de son bureau, l'Académie n'a pas été occupée et aucun poète n'a exhibé en public ni la sienne ni celle d'autrui. J'attribue cet heureux résultat à la clairvoyance de M. Pierre Wigny. Selon les grands stratèges, la meilleure défense est l'offensive. Il s'est souvenu de cette leçon dont les vertus ont été prouvées sur maint champ de bataille, ainsi que le contraire. Cet homme avisé a barré la route aux trublions en lançant impromptu son plan quinquennal de politique culturelle. Ce monument est un rempart, une muraille de Chine capable d'arrêter tous les remous.

Pour peu que le Parlement vote des crédits suffisants pour permettre l'engagement des fonctionnaires nécessaires, car le salut dépend d'eux, il règnera bientôt dans nos régions un climat tel que, si le génie n'y foisonne pas d'ici cinq ans, il faudra s'en prendre, non à M. Wigny, mais aux chromosomes et aux gènes des géniteurs.

M. Wigny s'est penché sur tous les aspects de la culture, sans en exclure celle des muscles. Les lettres ont requis ses soins



particuliers, soutenus par un optimisme réconfortant. L'évocation des tirages de 100.000, 200.000, voire 400.000 exemplaires est un stimulus puissant. De quoi faire délirer les plus raisonnables.

Faisant fi de nos querelles tribales, M. Wigny découvre parmi nous huit écrivains français « à part entière », dont quatre Flamands, trois Wallons et un Bruxellois. Puis il dénombre les délicats rouages dont le travail assure notre bonheur, tant présent que futur : Le Fonds National de la littérature, l'acquisition de livres d'auteurs belges, la diffusion des livres belges, les subventions, bourses et prix. Tous les ans, quelque six millions de francs sont affectés à ces activités, et le ministre juge que c'est trop peu. Tous les bénéficiaires en puissance applaudiront. Certes, selon les lois d'une stricte démocratie, comme nous sommes quatre cents, cela ferait quinze mille francs par tête ; mais, hélas, la démocratie n'est pas nécessairement la qualité. Dès lors, conscients de notre responsabilité devant l'histoire, nous nous soumettons aux décrets, même durs, de nos guides. Ici apparaît dans sa rigueur sereine la Commission qui décèle les œuvres de « valeur littéraire certaine ». Vous connaissez le nom de ces sages. Pour nous rassurer, précaution inutile, il est écrit à leur propos : « La Commission n'a jamais à connaître des œuvres écrites par un de ses membres. Pour ces œuvres, le Ministre décide de l'opportunité d'un achat sur base d'un rapport du directeur général des arts et des lettres ». Comme en termes délicats ces choses-là sont dites ! Comment le directeur général des arts et des lettres, qui préside justement la commission des œuvres « de valeur littéraire certaine », pourrait-il refuser à ses pairs ce léger dédommagement ? Ne mettent-ils pas toute leur sagacité au service de nos lettres ?

Je ne vous parlerai pas aujourd'hui du théâtre. Dans le plan, la création de centres culturels et la construction de nouvelles salles de spectacle l'emportent de loin sur la promotion des dramaturges. C'est normal : ils ont de moins en moins d'importance. La plupart des metteurs en scène vous l'affirmeront.



Un seul point me trouble dans ce panorama aux perspectives enchanteresses. Aucune disposition n'est prévue pour déterminer l'appartenance politique des fonctionnaires, tant anciens que nouveaux, appelés à réaliser ce grand œuvre. Or ce problème est devenu particulièrement délicat depuis que les partis traditionnels sont débordés par des formations aux contours imprécis et d'autant plus dangereux. Pensez à la position de tel haut fonctionnaire nommé grâce au P.S.C. avec l'appui du Rassemblement wallon. Pensez aux remous prochains d'où peuvent surgir des influences P.S.B., P.L.P. et F.D.F. C'est à la fois paralysant et cornélien.

ROGER. AVERMAETE.